



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Évaluation de l'AERES sur l'unité :

Laboratoire Montpelliérain d'Économie Théorique et
Appliquée

LAMETA

sous tutelle des
établissements et organismes :

Nouvelle Université de Montpellier

Université Paul-Valéry Montpellier 3

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

Institut National de la Recherche Agronomique - INRA

Centre International d'Études Supérieures en Sciences

Agronomiques - Montpellier SupAgro

Janvier 2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

*Pour l'AERES, en vertu du décret du 3
novembre 2006¹,*

- M. Didier HOUSSIN, président
- M. Pierre GLAUDES, directeur de la section
des unités de recherche

Au nom du comité d'experts,

- M^{me} Katheline SCHUBERT, présidente du
comité

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.
Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Laboratoire Montpellierain d'Économie Théorique et Appliquée
Acronyme de l'unité :	LAMETA
Label demandé :	UMR
N° actuel :	UMR CNRS 5474, UMR INRA 1135
Nom du directeur (2013-2014) :	M. Jean-Michel SALLES
Nom du porteur de projet (2015-2019) :	M. Jean-Michel SALLES

Membres du comité d'experts

Présidente :	M ^{me} Katheline SCHUBERT, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Experts :	M. Éric Giraud-HERAUD, INRA - Unité ALISS (représentant de la CSS de l'INRA)
	M. Guillaume HOLLARD, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
	M ^{me} Jackie KRAFFT, CNRS - Unité GREDEG (représentant du CoNRS)
	M ^{me} Muriel MATHERY, Université de Nice (représentant du CoNRS, collège ITA)
	M. Christoph TAVERA, Université Rennes 1 (représentant du CNU)



Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Etienne FARVAQUE

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Stefano BOSI, INSHS du CNRS

M. Jacques MERCIER, Université Montpellier 1

M. Patrick SENTIS (Directeur de l'École Doctorale d'Économie - Gestion, n° 231)

M. Daniel SERRA (Directeur Honoraire de l'École Doctorale d'Économie - Gestion, n° 231)

M. Alban THOMAS, INRA

M. Sophie THOYER, Montpellier SupAgro



1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le Laboratoire Montpellierain d'Économie Théorique et Appliquée (LAMETA) a été créé en 1997, et est reconnu comme unité mixte de recherche (UMR) entre l'Université Montpellier 1 et le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) depuis 1999. L'unité est depuis 2003 une UMR relevant de quatre tutelles : l'Université Montpellier 1, le CNRS (UMR 5474), l'INRA (UMR 1135) et Montpellier SupAgro. L'arrivée des deux dernières tutelles a induit une double localisation : le site « Richter » dans la Faculté d'Économie de l'Université, à l'est de Montpellier, qui accueille environ les deux tiers des effectifs, et le site « Agro » sur le campus SupAgro-INRA au nord de la ville (un tiers des effectifs). Enfin, le Conseil scientifique de l'Université Montpellier 3 a validé le principe que cet établissement soit une tutelle de l'unité.

Équipe de direction

Le directeur de l'unité est M. Jean-Michel SALLES (CNRS), qui est assisté de deux directeurs-adjoints, M. Thierry BLAYAC (Université Montpellier 1) et M^{me} Mabel TIDBALL (INRA). Outre la représentation des différents établissements, cette structure de gouvernance assure également la représentation des sites sur lesquels l'unité est localisée (Richter et Agro). M^{me} Sophie THOYER, directrice du département Sciences Économiques, Sociales et de Gestion (SESG) de Montpellier SupAgro est régulièrement associée à cette structure décisionnelle.

Nomenclature AERES

SHS 1_1 : Économie



Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	27	28
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	11	10
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)	13	10
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	1	1
N5 : Autres chercheurs des EPST ou EPIC (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)	1	
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	1
TOTAL N1 à N6	54	50

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2013	Nombre au 01/01/2015
Doctorants	48	
Thèses soutenues	41	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité *	7	
Nombre d'HDR soutenues	6	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	22	24

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

L'avis global du comité d'experts sur le Laboratoire Montpellierain d'Économie Théorique et Appliquée (LAMETA) est très positif. L'unité a connu une bonne dynamique au cours de la période, à la fois en matière de production académique et de positionnement scientifique, soutenue par l'équipe de direction actuelle et dans la continuité de la politique d'excellence scientifique insufflée par les directions précédentes. Le LAMETA est globalement bien positionné, et est maintenant clairement visible sur deux champs en particulier, l'économie expérimentale et l'économie de l'environnement. L'unité est parvenue à renforcer continûment son attractivité, ce qui a permis de compenser un certain nombre de départs tout en maintenant les spécificités et domaines de compétence. Enfin, elle constitue un lieu de travail particulièrement agréable.

La recherche au sein de l'unité est structurée en 5 axes : (1) économie et finance comportementales, (2) choix publics et éthique sociale, (3) économie de la concurrence et réglementation, (4) politiques de développement durable et gestion des ressources naturelles, et (5) économie de la biodiversité et des services écosystémiques.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le comité d'experts a identifié plusieurs points forts principaux du LAMETA dont la capacité à bien articuler une recherche théorique avec une recherche appliquée ; une vraie visibilité au niveau national, sur deux thèmes de recherche : l'économie expérimentale et l'économie de l'environnement et des ressources naturelles (en premier lieu desquelles la biodiversité). Cela s'est concrétisé par une augmentation, au cours de la période, de la qualité des publications, et par le souci de la faire encore progresser.

L'unité a une bonne vision du rôle que peut jouer l'économie expérimentale, à la fois comme objet scientifique et comme objet transversal permettant d'enrichir les recherches effectuées dans d'autres domaines. Elle jouit d'une bonne adaptation structurelle au contexte géographique et institutionnel : les objectifs qu'elle s'est fixés sont en adéquation avec ce contexte.

L'ambiance de travail apparaît comme excellente avec une bonne politique d'accueil des doctorants, accompagnant celle de l'École Doctorale (bonnes conditions de travail, réduction de la durée des thèses, réduction du nombre de doctorants par HDR...).

Pour toutes ces raisons, l'unité est attractive et connaît une dynamique très positive.

Points faibles et risques liés au contexte

Plusieurs points plus faibles ont été identifiés par le comité d'experts : notamment un faible niveau d'inscription dans des réseaux internationaux et programmes européens ; et des interactions avec l'environnement qui pourraient être renforcées. Étant donnés les thèmes de recherche affichés et les méthodes de travail choisies, le LAMETA pourrait développer bien davantage les travaux d'expertise et de réponse à la demande sociale.

Le comité d'experts note toutefois une inefficacité, à la fois dans l'organisation (travail des ITA) et dans les synergies de recherche, provenant de la double localisation du LAMETA sur les sites Agro et Richter ; mais l'unité n'a probablement pas les moyens de changer cette situation, au moins en ce qui concerne la localisation.

La structuration de la recherche apparaît assez lâche. Elle pourrait être rendue un peu plus « professionnelle », principalement en ce qui concerne la définition des axes, l'organisation et la gestion en général, ou encore l'encadrement et l'appui aux doctorants.

Au-delà de ces points faibles, on peut identifier deux risques principaux, que l'unité va devoir affronter. Premièrement la baisse des ressources récurrentes, en dépit de l'augmentation de la taille de l'unité, et la dissymétrie de l'engagement financier des organismes de tutelles au regard de la réalité des effectifs (l'INRA fournissant 58 % des subventions pour moins de 20 % des effectifs). De plus, la situation budgétaire de SupAgro ne permet pas d'espérer une plus forte implication de cette tutelle à court terme. Ensuite la fusion programmée des Universités Montpellier 1 et Montpellier 2, qui peut bien sûr constituer une chance à saisir, mais fait peser une incertitude sur la place qu'occuperont les économistes dans la nouvelle université beaucoup plus grande. Cela pose



les questions de la restructuration de la recherche locale et de l'implication dans une dynamique de recherche plus large, que l'unité devra résoudre.

Recommandations

Il devrait être possible de renforcer de façon relativement aisée l'insertion dans les réseaux internationaux et les interactions avec l'environnement économique et social, étant donnés les thèmes de recherche de l'unité. De même, en ce qui concerne l'augmentation de l'appui aux doctorants pour accroître leur capacité à publier (voir les appréciations détaillées).

La structuration en axes pourrait devenir davantage qu'un artifice de présentation, tout en préservant évidemment la liberté des chercheurs d'appartenir à plusieurs axes. Ces axes plus formalisés pourraient être dotés de séminaires et/ou groupes de travail réguliers, à l'image de ce qui se fait déjà en économie expérimentale et en économie de l'environnement, de façon à favoriser les collaborations internes et à renforcer le potentiel de publication de l'unité.

La politique d'invitations de chercheurs et professeurs étrangers pourrait être renforcée, ce qui contribuerait notamment à inscrire l'unité dans les réseaux internationaux structurants pour ses domaines de spécialité.

3 • Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

L'appréciation du comité d'experts sur la production scientifique de l'unité est très bonne. La qualité de cette production scientifique est croissante. En effet, si le total en matière de production d'articles en revues à comité de lecture atteint trois cents articles sur l'ensemble de la période couverte, on note une progression globale des revues classées A par l'AERES.

En outre, même si les axes indiqués par l'unité n'ont qu'une valeur indicative, les membres circulant aisément entre les axes, chacun des axes peut revendiquer entre un tiers et la moitié de sa production à ce niveau. La présence des chercheurs de l'unité est ainsi assez régulière dans les meilleures revues de champ, quel que soit l'axe considéré, et l'on compte également des publications du meilleur niveau dans des revues généralistes, ainsi que dans certaines revues interdisciplinaires (en environnement, par exemple).

On pourrait regretter cependant que le nombre de publications dans des revues majeures reste en dessous de ce qu'il pourrait être, ainsi qu'une relative concentration des publications sur certaines individualités.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

L'unité est très attractive sur le plan national. Elle attire des chercheurs et enseignants-chercheurs d'excellente qualité, autour de thèmes de recherche porteurs. Elle est liée à 3 Labex montpellierains (le labex « Agro » : Agronomie et Développement Durable, le labex « Cemeb » : Centre Méditerranéen de l'Environnement et de la Biodiversité, et le labex « Entreprendre ») ainsi qu'à l'Institut Montpellierain de l'Eau et de l'Environnement, et est engagée dans plusieurs réseaux régionaux et nationaux.

Cette insertion dans une dynamique de recherche plus large devrait à l'avenir lui permettre d'accroître son rayonnement. Des améliorations sont cependant possibles sur le plan international. En effet, étant donné ses domaines de spécialisation reconnus, l'unité pourrait se positionner sur des appels à projets européens, ainsi qu'avoir une politique renforcée d'invitations de chercheurs internationaux - éventuellement pour des séjours longs -, les deux dynamiques pouvant se renforcer réciproquement.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

L'interaction avec l'environnement est très bonne, mais quelque peu déséquilibrée. En effet, s'il est fait appel à certains membres de l'unité pour s'impliquer au sein de comités d'experts, le nombre de rapports et d'expertises menés au sein de l'unité et recensés dans le rapport est relativement faible. Cela s'explique notamment par le fait que cette activité repose globalement sur le travail d'un petit nombre de personnes. On notera cependant que ces personnes parviennent par ailleurs à valoriser leurs travaux d'expertise sur le plan scientifique. Néanmoins, au regard de la taille et des thèmes de recherche très porteurs de l'unité, cette interaction pourrait être largement renforcée.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

Sur le plan de l'organisation, l'unité souffre de sa bilocalisation. Celle-ci semble être un problème davantage pour le personnel administratif que pour les chercheurs. En effet, la localisation de ce personnel entre les deux sites est très déséquilibrée, ce qui accroît la charge de travail de certains personnels (gestion, informatique), même si la décentralisation de la gestion sur chaque site apporte de la souplesse.

La vie de l'unité est caractérisée par une excellente ambiance et des échanges faciles et fructueux entre ses membres. Des « Journées du LAMETA », organisées une fois par an, jouent à la fois le rôle d'Assemblée Générale de l'unité et de lieu de coordination stratégique, mais des réunions intermédiaires sont organisées autant que nécessaire.

Un conseil de l'unité existe également, qui se réunit une fois par trimestre, ainsi qu'un collège exécutif (réunissant la direction et un représentant de chaque axe), qui se réunit « autant que de besoin » et dont le rôle est plus stratégique que gestionnaire.



Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

L'implication de l'unité est bonne. Ses membres sont très impliqués dans les instances de l'École Doctorale Économie-Gestion de Montpellier (EDEG - ED 231), et assurent des enseignements doctoraux, méthodologiques ainsi que disciplinaires.

La plateforme d'expérimentation interne à l'unité que constitue le laboratoire d'économie expérimentale (LEEM) propose un soutien aux projets des doctorants. Cependant, les structures d'appui aux doctorants pourraient être améliorées, notamment par l'organisation de séminaires où ils puissent présenter leurs travaux, par la formalisation de l'interaction systématique entre doctorants et professeurs/chercheurs invités, par l'allocation de ressources vers l'anglais (présentations orales et aide à la production écrite en langue anglaise), par la capacité de présentation orale, et par la préparation au marché du travail international. Un effort raisonnable dans cette direction pourrait sensiblement accélérer l'insertion des doctorants dans le monde de la recherche internationale.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

La stratégie et le projet se situent dans la continuité de la situation actuelle, ce qui semble raisonnable. Le resserrement des deux derniers axes (politiques de développement durable et gestion des ressources naturelles, et économie de la biodiversité et des services écosystémiques) en un seul (biodiversité, services écosystémiques et ressources naturelles) semble logique et pertinent.

Cependant, il serait bon de renforcer la structuration des axes dont la finalité n'est pour l'instant pas très claire, notamment en clarifiant le rôle des séminaires « internes » organisés par certains axes par rapport au séminaire général de l'unité, ainsi que le rôle des responsables d'axe, dont le nombre pourrait être resserré et les missions d'animation mieux définies. Il serait également utile de renforcer la gouvernance (en redéfinissant peut-être le rôle des diverses instances - collège exécutif, conseil d'unité, notamment) et de se positionner plus visiblement dans les réseaux internationaux.

4 • Déroulement de la visite

Dates de la visite

Début : Lundi 6 janvier 2014 à 13h30

Fin : Mardi 7 janvier 2014 à 15h00

Lieux de la visite

Institution : Campus SupAgro-INRA « la Gaillarde » (site « Agro »)

Adresse : Bâtiment 26 2 Place Pierre Viala, 34060 Montpellier

Deuxième site

Institution : UFR Sciences Economiques (site « Richter »)

Adresse : Avenue Raymond Dugrand, 34960 Montpellier

Locaux spécifiques visités :

Laboratoire d'Économie Expérimentale de Montpellier (LEEM), UFR Sciences Economiques (site « Richter »)

Déroulement ou programme de visite

Lundi 06 janvier 2014 :

13h30-14h00 :	Huis-clos du comité d'experts
14h00 - 14h45 :	Présentation du bilan de l'unité
14h45 - 16h00 :	Réalisations (bilan) par axe
16h00 - 16h30 :	Pause-café
16h30 - 17h00 :	Implication dans la formation par la recherche et présentation des perspectives (stratégie et projet à 5 ans)
17h00 - 17h30 :	Discussion générale avec le comité d'experts

Mardi 07 janvier 2014 :

09h00-09h15 :	Rencontre avec le représentant de l'École Doctorale [Huis-clos]
09h15-10h15 :	Rencontre avec les représentants des tutelles [Huis-clos]
10h15-10h45 :	Rencontre avec les personnels techniques [Huis-clos]
10h45-11h45 :	Rencontre avec les Doctorants [Huis-clos]
11h45-13h15 :	Repas pris en commun avec l'équipe de direction
13h30-15h00 :	Séance de travail du comité d'experts [Huis-clos]



5 • Observations générales des tutelles

Monsieur Didier HOUSSIN
Président de l'AERES
Monsieur Pierre GLAUDES
Directeur de la section des unités
de recherche
Agence d'Evaluation de la Recherche et de
l'Enseignement Supérieur (AERES)
20, rue Vivienne
75002 PARIS

Montpellier, le 2 juin 2014

Référence : JM Salles : S2PUR150008401 – LAMETA- Laboratoire Montpelliérain d'Economie Théorique et Appliquée - 04342321N

Messieurs,

Je tiens à remercier le comité de visite AERES pour la qualité de son rapport d'évaluation concernant l'unité de recherche « Laboratoire Montpelliérain d'Economie Théorique et Appliquée » dirigée par Monsieur Jean Michel SALLES.

J'ai bien noté les remarques formulées par le comité de visite et je veillerai à ce que celles-ci soient prises en compte par le directeur de cette structure de recherche.

Vous trouverez ci-joint les commentaires du directeur de l'unité de recherche auxquels je n'ai rien à rajouter.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.

Philippe AUGÉ
Président
Université Montpellier 1





L A M E T A

Laboratoire Montpellierain
d'Économie Théorique et Appliquée

U M R

Unité Mixte de Recherche
UM1 - SupAgro - CNRS - INRA

Votre correspondant

Direction de l'UMR LAMETA

Montpellier, le 20 mai 2014

Observations de l'unité sur le rapport d'évaluation AERES

Madame la présidente,

La direction et les membres de l'UMR LAMETA ont lu avec beaucoup d'intérêt le rapport rédigé à la suite de la visite du comité que vous présidiez pour l'AERES. Nous en avons évidemment apprécié le jugement très positif et le ton constructif. Ce rapport donne une image fidèle et pertinente de notre unité, il en a bien noté les réalisations et les points forts, il en souligne les difficultés et faiblesses. Inévitablement, nous avons noté plusieurs points sur lesquels nous souhaitons apporter des précisions ou des éléments de réponse.

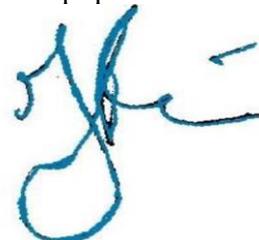
1. Le rapport souligne, et nous l'apprécions, le bon positionnement de l'unité en économie expérimentale et en économie de l'environnement. Le LAMETA accueille et développe également un ensemble plus large de recherches et revendique en particulier des travaux significatifs dans plusieurs domaines de l'économie publique, notamment sur les préférences éthiques, en économie de la santé et des transports, en économétrie des inégalités et des marchés financiers, et de l'économie industrielle, au-delà de l'analyse des stratégies relatives aux questions environnementales, sur la concurrence et la réglementation des industries de réseaux (énergie, NTIC, transports). Enfin, le choix de créer un axe spécifique sur l'analyse des comportements et des risques traduit le fait que ces domaines sont déjà significativement présents dans l'unité.
2. Les rôles respectifs du Conseil d'unité et du Collège exécutif (CollEx) sont clairement définis. Le Conseil d'unité est une instance délibérative au sein de laquelle les différents corps et établissements sont représentés (8 élus, 4 nommés et direction), pour discuter de l'ensemble des aspects de la vie collective de l'unité : gestion du budget et des personnels, des équipements, demandes individuelles de rattachement et de chercheurs associés, suivi des doctorants, etc. Le CollEx est une instance de concertation entre la direction et les animateurs des axes thématiques pour discuter des différents aspects de la stratégie scientifique (périmètre et orientations de l'unité, animation et gouvernance, recrutements, contrats doctoraux...); il assure également la fonction de Commission des thèses de l'unité.
3. Les axes thématiques, même si ils ne correspondent pas à des équipes distinctes, sont une réalité actuelle. Ils sont assez présents dans la vie de l'unité, notamment dans la réflexion sur la stratégie scientifique menée au sein du CollEx, par exemple pour équilibrer le fléchage des recrutements ou des contrats doctoraux. Les séminaires internes s'organisent avec un affichage thématique (LEEM pour l'économie expérimentale, PERENE en économie de l'environnement au sens large). Un nouveau séminaire a été créé depuis le début de l'année pour animer les travaux relevant de l'économie publique, industrielle et du risque, dont l'organisation thématique

cède parfois à des considérations pratiques liée à la circulation entre les deux sites de l'unité (autant localiser les séances en limitant les déplacements). A la suite de la visite du comité, nous avons poursuivi la discussion pour aller vers une animation plus forte des axes, en précisant le rôle des animateurs et en programmant des séminaires internes visant à dynamiser la vie scientifique des axes thématiques (journées de présentations et d'échanges par axe).

4. L'implication de l'unité dans des études et expertises est bien décrite dans le rapport. Elle est significative, mais ne concerne qu'un nombre limité de collègues qui restent cependant des chercheurs productifs. Nous avons ouvert la discussion à l'occasion du bilan et après la visite sur les conditions de renforcement de cette activité. Un premier point est que notre priorité portera plutôt sur les contrats de recherche finalisés, tels qu'ils sont favorisés par l'ANR ou les financements européens ; ce qui présente l'intérêt de pallier bien qu'imparfaitement la baisse des financements récurrents. Les tâches d'expertises resteront a priori majoritairement de la responsabilité de chercheurs confirmés.
5. L'amélioration de la formation des doctorants est une préoccupation importante que nous partageons avec l'école doctorale. Ils sont évidemment incités à assister aux séminaires externe et internes de l'unité, et encouragés à présenter leurs propres travaux, quel qu'en soit le degré d'aboutissement, aux séminaires internes ou dans des groupes de travail, en français ou en anglais. Afin de permettre des présentations dans un cadre moins formel, un séminaire doctorant sera organisé en alternance sur les deux sites, supervisé par un petit nombre de jeunes collègues. L'unité finance à chacun sur le budget général une présentation par an dans une conférence nationale ou internationale.
6. Concernant les ambitions des chercheurs et enseignants-chercheurs de l'unité en matière de publications de haut niveau, nous souhaitons simplement signaler que cette préoccupation est réelle dans l'unité, car nous savons qu'elle est un élément essentiel de présence dans le débat scientifique. Notre bilan comprend six articles de grandes revues généralistes : *American Economic Review*, *Management Science*, *Journal of Economic Theory*, *International Economic Review* (2), *The Economic Journal*. Plus de quarante avec les meilleures revues de champs, dont : *Journal of Public Economics* (2), *Games & Economic Behavior* (3), *Journal of Industrial Economics*, *Journal of Economic Dynamic & Control* (2), *Economic Theory* (3), *Public Choice* (3), *American Journal of Agricultural Economics* (2), *Social Choice & Welfare* (2), *Journal of Economic Behavior & Organization* (3), *International Review of Law and Economics* (2)...
7. Enfin, l'ouverture internationale de l'unité est un enjeu essentiel pour lequel nous avons le sentiment de progresser. Sur la période de référence, l'unité a accueilli 22 professeurs invités pour une durée cumulée de plus de six ans (en moyenne un peu plus d'un invité permanent). Deux professeurs canadiens nous accompagnent pour l'année universitaire en cours et deux chercheurs de l'unité viennent de passer deux mois à l'Université de Californie à Santa Barbara.

Nous sommes conscients que maintenir et développer une recherche ambitieuse implique des efforts permanents, et nous mettons en œuvre tout ce qui nous paraît pouvoir contribuer à cet objectif. En vous remerciant pour l'intérêt que vous avez porté à notre laboratoire et la qualité de son évaluation, nous vous prions d'agréer l'expression de nos respectueuses salutations,

Pour l'équipe de direction





Institut des sciences
humaines et sociales

www.cnrs.fr/inshs

Campus Gérard-Mégie
3 rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 99

Réf : INSHS/D/2014- 266.

Paris, le 17 JUIN 2014

Monsieur Pierre GLAUDES
Directeur de la section des unités
de recherche de l'AERES
20, rue Vivienne
75002 PARIS

Objet : réponse au rapport du comité de visite de l'AERES – UMR5474 – LAMETA

Réf : **S2PUR150008401 - LAMETA - LABORATOIRE MONTPELLIERAIN
D'ECONOMIE THEORIQUE ET APPLIQUEE - 0342321N**

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir noter que la lecture du rapport provisoire de l'AERES concernant l'évaluation de l'UMR n°5474 *Laboratoire montpellierain d'économie théorique et appliquée* n'appelle pas d'observation particulière de la part du CNRS.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en ma très cordiale considération.

Patrice BOURDELAIS
Directeur de l'Institut
des Sciences Humaines et Sociales